



Information déchets 2018

Ramassage des ordures ménagères : mercredi en matinée par l'AVJ

Déchetterie du "Vieux Battoir", en dessous du bâtiment du collège

La déchetterie du vieux battoir est accessible en permanence. On peut y déposer les déchets suivants : PET, piles, tubes néons et ampoules, huiles végétales et minérales, filtres à huile, fer blanc, aluminium, sprays aérosols, textiles, capsules Nespresso, consommables informatiques.

Déchetterie du "Pré Luquiens", au fond du chemin du Tirage

Les déchets suivants y sont admis : papier, carton, ferraille, bois, objets encombrants, plastique, produits chimiques, restes de peinture, appareils électriques, électroménagers et électroniques, déchets de démolition en petite quantité qui ne sont pas souillés de peinture ou autre produit polluant, verre (accès permanent), végétaux et compostables (accès permanent).

La déchetterie du "Pré Luquiens" est ouverte, deux samedis par mois de **10h30 à 11h30** et deux mercredis par mois de **17h à 18h**, selon le calendrier ci-dessous :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Samedi	-	3	10	7	5	2
Samedi	6	17	24	21	19	16
Mercredi						20

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi	7	4	1	6	3	1
Samedi	21	18	15	20	17	15
Mercredi	11	8	12	10	7	5
Mercredi	25	22	26	24	21	19

Toutes les catégories de déchets qui ne sont pas listées ci-dessus font partie de la catégorie "ordures ménagères". Ces déchets doivent être conditionnés dans les sacs taxés officiels blancs et verts imprimés de l'inscription "**TRIER C'EST VALORISER**" et déposés dans les conteneurs de quartier.

Les sacs taxés sont disponibles à l'administration communale.

Le site Internet communal vous renseignera de manière détaillée sur le tri des déchets.